

L.R.O./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu , le 16 octobre 1957.  
, de

(<sup>1</sup>) N° 3000/C.A.G./P.-

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :

Objet  
Voorwerp :

Remboursement prêts maisons  
salubres..-



Copie pour information:  
- à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-  
- à Monsieur le Conseiller du Mwami à NYANZA.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,  
J. PETIT.-

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-

Monsieur le Gouverneur,

Comme suite à votre télégramme n°211/477810 du 11 octobre 1957, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe et en 2 exemplaires, les tableaux rectifiés reprenant les versements effectués de 1943 à 1956. Les erreurs dans les relevés antérieurs proviennent du fait que chez certains bénéficiaires l'amortissement et les intérêts n'ont pas été séparés du prêt proprement dit.-

En ce qui concerne le n°14 GAKWARE, il résulte du tableau rectifié qu'effectivement son solde à la fin de l'année 1955 était de 445,90 + 461,70 (amortissement) = soit 907,60 francs.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,  
J. PETIT.-

(<sup>1</sup>) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

CONGO BELGE — BELGISCHE CONGO  
SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DIENST DER TELEVERBINDINGEN

NUMERO Nummer	ORIGINE Oorsprong	MOTS Woorden	DATE Datum	HEURE Uur	VIA Via
19	Libreville	91/90	11	0840	

Indications de service  
taxées  
Betualde  
dienstaanwijzingen

TÉLÉGRAMME

Telegram

TM 3 = CTA = Tervu-Soire  
re bimba residence Kivuola  
4 k. p. l. - Kivuola muam  
Kivuola anyanza =

~~3977~~ La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.  
De Kolonie is niet verantwoordelijk wat betreft de private correspondentie langs telegrafische weg.

(Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940)  
(Wetgevende ordonnantie n° 254/Telev. van 23 Augustus 1940)

Arrivé à:

Aankomst:

KIBUNGU

1945/11

T.S.F.

Heure: Uur:

Explication des abbreviations admises pour les indications de service taxées:

Verklaring van de afkortingen toegelaten voor de betaalde dienstaanwijzingen:

RP = Réponse payée  
Antwoord betaald

LT = Télégramme lettre  
Brieftelegram

CR = Accusé de réception  
Kennisgeving  
van ontvangst

TC = Collationnement  
Te collationneren

No 211/577910 tableaux numériques renouvellement forces  
durante juillet 1956 et le 7<sup>me</sup> juillet stop suite demande  
renouvellement leofolde ille faire demande de tableaux  
renouvellement tableaux sans pour compte amortissement  
en intérêts stop montants verser au col. manola semblent  
pas conformes a tableau renouvellement effectuer corrections  
mais tableaux stop ecartement ne a gachage pourquoi table 1955  
avoir été modifiée de 1.253,10 frs a 907,65 frs la forme  
explications est essentiellement relevé porté jet des présentations  
de intérêts depuis cette date prét = ouvrir

DESTINATAIRE :

Tervu-Soire au Congo